

Rôle de la séance publique du 16/04/2024 à 14h30**Président** : Monsieur DEGOMMIER**Greffier** : Monsieur GOY

01) N° 2400984**RAPPORTEUR : M. DEGOMMIER**

Demandeur Mme B Madoussou

CABINET POLLONO

Défendeur MINISTERE DE L'INTERIEUR

Requête en référé de Mme Madoussou B tendant à la suspension de la décision du 8 mars 2023 par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France a rejeté le recours dirigé contre la décision du 23 janvier 2022 de l'autorité consulaire française à Abidjan (Côte d'Ivoire) refusant à la jeune Salimata B la délivrance d'un visa d'entrée et de long séjour en France au titre de la réunification familiale.